

## COMMUNE DE CHANTESSE

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 17 DECEMBRE 2018

### Compte-rendu de séance

**Présents** : Mme ORIOL, Mr GUINARD, Mr MARTIN, Mme GAMBIRASIO, Mr ESSERTIER, Mr LACCHIO, Mme BESSOUD,

**Absents** : Mme FONTAINE, Monsieur BECHU, Mr PEVET

Mme FONTAINE a donné procuration à Mme ORIOL.

Mr BECHU a donné procuration à Monsieur ESSERTIER.

Mr LACCHIO a été élu secrétaire.

**Il a été vu ce qui suit :**

#### **1. Projet de construction de la nouvelle école de Chantesse et la requalification des espaces publics attenants**

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée les étapes du projet de l'école :

- Phase de diagnostic, présentée et validée en Conseil Municipal, le 19 mars 2018
- Avant Projet Sommaire, présenté et validé en Conseil Municipal, le 3 octobre 2018
- Avant Projet Définitif, présenté au comité de pilotage puis aux élus en novembre 2018

Le coût estimatif du projet global s'élève à 1 091 297 € HT.

# Bâtiment / 672 294 €

# Cour de récréation / 77 614 €

# Parvis et abords de l'école / 287 754 €

# Abords salle Chantessa / 53 635 €

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité :

- Approuve l'Avant Projet Définitif
- Autorise Madame le Maire à demander une subvention auprès du Département de l'Isère, territoire Sud Grésivaudan pour ce projet
- Autorise Madame le Maire à demander une subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour ce projet
- Autorise Madame le Maire à demander une subvention auprès de l'état (DETR) pour ce projet
- Autorise Madame le Maire à déposer un permis de construire pour ce projet
- Autorise Madame le Maire à obtenir toutes les informations nécessaires pour établir un prêt pour financer ce projet

La séance est close à 22h.